

MÉMOIRE VIVANTE



Bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Trimestriel N° 50 Décembre 2006 2,50 €
(Ce numéro aurait dû paraître en mars 2006)

SOMMAIRE

Hommage à Pierre Saint-Macary	2	Appel lancé par l'Amicale de Flossenbürg	11
Dossier Aurigny-Alderney	3	Prix Marcel Paul	11
Événements passés: Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation	9	Publication nouvelle	12
Avis et communications diverses	11	Récapitulatif des dossiers de camps publiés dans <i>Mémoire Vivante</i>	12

La Rédaction de *Mémoire Vivante* présente ses excuses à ses lecteurs et abonnés pour l'interruption de publication intervenue depuis début 2006, en raison de délais administratifs de renouvellement des autorisations de paraître et inscription à la Commission paritaire des publications de presse.

La série des quatre numéros de l'année 2006 sera diffusée entre les derniers mois de 2006 et début 2007.

Elle comporte :

- le numéro 49 consacré au dossier du concours national de la Résistance et de la Déportation 2006-2007 : «Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi»,
- le numéro 50 consacré au *camp d'Aurigny-Alderney*,
- le numéro 51 consacré au *camp de représailles de Rawa-Ruska*,
- le numéro 52 consacré à *la déportation dans les camps japonais*.



ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris – Tél. 01 47 05 81 50 – Télécopie 01 47 05 89 50
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> – Email : contactfmd@fmd.asso.fr

IL NOUS A QUITTÉS !

Pierre Saint-Macary s'est éteint le 18 juillet 2006 en Bretagne. Sa disparition a surpris autant par sa soudaineté que par le vide immense qu'il laisse parmi les siens comme au sein de notre Fondation, dans laquelle, après des années au service de « son » Amicale de Mauthausen, il avait décidé de s'investir plus directement. Une figure de la Résistance et de la Déportation nous a quittés.

Sa personnalité exceptionnelle, à la fois chaleureuse et exigeante, lui valait d'être apprécié, et aimé de tous et ses interventions directes, constructives et remarquablement synthétiques emportaient la décision chaque fois que nécessaire, sur des problèmes difficiles.

Pierre Saint-Macary, président de la commission d'histoire de la Fondation, est à la source de bien des initiatives de mémoire: c'est lui qui en 1995 a su convaincre le maire de Compiègne de la nécessité de faire un mémorial sur le site de l'ancien camp de Royallieu où fut internée la grande majorité des résistants et politiques en vue de leur déportation. Il avait à cœur d'être présent à chaque réunion du comité scientifique chargé de l'avant-projet, et de se rendre aux réunions convoquées par le maire de Compiègne pour la mise au point finale du cahier des charges qui précéda le lancement de l'appel d'offre. Ce projet, maintenant sur les rails, entre dans sa phase de réalisation. Pierre Saint-Macary n'en verra hélas pas le résultat.

C'est lui également qui lança l'idée d'un recensement des listes de déportés par mesure de répression, reprise par Marie-Claude Vaillant-Couturier et Claude Mercier, dont le LIVRE-MÉMOIRAL publié en 2004, fut l'heureux aboutissement.

Il a participé activement à la mise au point du cdrom puis dvdrom « Mémoires de la déportation » réalisé par la Fondation et aujourd'hui largement diffusé et utilisé dans les établissements scolaires.

Pierre Saint-Macary était de toutes les réunions de Bureau et Conseil d'Administration de la Fondation en tant que personnalité qualifiée. Présent aussi dans la commission pédagogique aux côtés de Jean Gavard, qui la préside, il avait, avant l'été, fourni une contribution personnelle décisive donnant les orientations essentielles de mise au point du dossier du concours national de la Résistance et de la Déportation 2006-2007, sur « le travail dans l'univers concentrationnaire ».

Membre permanent du jury national de ce même concours, il était parti en Bretagne avec « son paquet » de copies à corriger du dernier concours, sur « la Résistance en milieu rural ».



Pierre Saint-Macary. Photo collection privée.

Surpris, comme bien d'autres déportés, que des historiens sérieux aient pu occulter les résistants déportés dans le rappel introductif de la période 1940-1945 du nouveau manuel d'histoire franco-allemand, il s'était proposé d'en rédiger une note d'évaluation qui aurait été transmise aux auteurs du manuel et au ministre. Il n'a pu malheureusement mener cette ultime tâche à son terme.

Pierre Saint-Macary avait l'action, l'histoire, la mémoire et la pédagogie chevillées au corps. Indifférent à ses problèmes de santé, il était de tous les déplacements importants à Mauthausen, souvent accompagné de ses enfants et petits-enfants et menait son monde à un rythme tel que chacun en ressortait marqué à vie et... épuisé. Rentré à Paris, il reprenait, imperturbable, le ballet des réunions.

J'ai eu le privilège de connaître et de travailler avec Pierre Saint-Macary, qu'en terme à la fois respectueux et affectueux je qualifierai de grand Ancien (expression propre au langage des anciens élèves de l'Ecole Spéciale militaire de Saint-Cyr), et je garde le souvenir intense d'une journée complète passée en tête à tête avec lui à l'établissement cinématographique des armées au fort d'Ivry, pour visionner des films sur la Seconde guerre mondiale, et trouver des extraits susceptibles d'illustrer et d'animer la présentation des contextes nazis et français du dvdrom de la Fondation. Nous avons déjeuné à cette occasion dans un petit restaurant sympathique où nous nous sommes racontés l'un à l'autre nos parcours et carrières. Moment privilégié d'où est née entre nous une forme de confiante complicité. Nous nous comprenions à demi-mot.

Pierre Saint-Macary, mon Général et Ancien, je crois bien avoir versé une larme devant ta dépouille lorsque le piquet d'honneur t'a rendu les honneurs dans la cour de l'Ecole Militaire. Nous avions encore tant besoin de toi !

Yves LESCURE

DOSSIER AURIGNY-ALDERNEY

Le cadre général

L'île d'Aurigny (pour les Français) – Alderney (pour les Anglais) – fait partie des îles anglo-normandes situées au large de la Bretagne et de la presqu'île du Cotentin, à la jonction entre la Manche Ouest et la Manche Est. A quelques encablures du cap de la Hague, Aurigny, pratiquement indéfendable en 1940 après l'occupation de la France, devient une proie facile pour le Reich. Le Royaume-Uni décide en conséquence de l'abandonner militairement et rapatrie les quelques maigres effectifs de la garnison. La *Kriegsmarine*¹ et la *Luftwaffe*² y prennent bientôt position, suivies par l'Organisation Todt³, d'autant que ces îles revêtent un caractère stratégique non négligeable face aux côtes britanniques entre Manche Est et Manche Ouest. Avec l'arrivée des SS en 1943 et leur mainmise sur les rouages du commandement, l'occupation de l'île connaît une mutation qui la transforme partiellement en site concentrationnaire.

Avant la guerre, une histoire méconnue et singulière

L'archipel, composé d'une île principale (Aurigny ou Alderney) et des îlots des Casquets et du Burhou, est une ancienne dépendance du duché de Normandie, restée sans statut lors de la séparation des biens entre l'Angleterre et la Normandie, et que curieusement la France a oublié de réclamer. Il en résulte une situation ambiguë qui fait de ces îles des possessions de la Couronne sans pour autant qu'elles soient intégrées au territoire britannique. Les actes officiels y sont toujours exprimés en franco-normand, même si la population s'est anglicisée, notamment sous l'ère victorienne. Par la suite, en l'absence de revendication française et donc de menace de ce côté, la présence militaire britannique deviendra purement symbolique.

Le bourg principal de Sainte-Anne, le port qui le dessert et les fermes réparties alentour forment un ensemble où une vie rurale s'est organisée. En 1939, la population ne dépasse pas 1500 habitants. Depuis le retrait de la garnison intervenu dans les années 1930 par contrecoup de la grande crise économique, l'archipel s'efforce de redéployer son activité et son économie vers l'agriculture (pommes de terre, fleurs à bulbes, élevage) et vers le tourisme. Mais la principale activité demeure l'extraction

1. Marine de guerre allemande.

2. Armée de l'air allemande.

3. Fritz Todt, nommé par Hitler ministre de l'Armement le 17 mars 1940, crée l'organisation qui porte son nom ou « Organisation Todt », formation paramilitaire chargée de l'exécution de travaux d'équipement et de fortification en Allemagne (réseau d'autoroute), puis des fortifications du Westwall (ligne Siegfried en France), face à la ligne Maginot, enfin de la création du mur de l'Atlantique. C'est à ce titre, et lorsque Hitler décide de prolonger le mur de l'Atlantique sur les îles anglo-normandes, que l'organisation investit Alderney. Todt lui-même se tue dans un accident d'avion le 8 février 1942 et Albert Speer lui succède. Toutefois, son nom reste attaché jusqu'au bout à l'organisation qu'il a mise sur pied et qui comptera de très nombreux travailleurs étrangers de toutes origines (Europe, Afrique) et prisonniers de guerre, en particulier russes.



Les îles anglo-normandes. © FNDIRP.

du granite, nécessaire entre autres à l'entretien de la digue du port et de la baie.

Par rapport à Guernesey et Jersey, l'île d'Aurigny peut apparaître comme une sorte de « parent pauvre », en raison de son passé militaire, de ses forts et de ses murailles austères, de son aspect sauvage et de ses carrières.

L'administration y est confiée en 1939 au juge F.G. French, responsable des *States of Alderney*, terme qui désigne depuis sept siècles l'ensemble constitué par un parlement et une cour de justice.

Ses faibles ressources en eau potable et en énergie imposent un contrôle rigoureux des consommations, des importations et des stocks.

Le 3 septembre 1939, lorsque la guerre éclate, Aurigny ne possède plus d'unité combattante. La population, assez âgée, est donc à la merci de l'envahisseur. Il reste en tout et pour tout un centre d'entraînement au maniement des armes qui compte une centaine de personnes, composées de responsables locaux et de réservistes de l'armée, le *Machine Gun Training Center*.

Vers le milieu du mois de juin 1940, lorsque les Allemands arrivent aux environs du Cotentin, les habitants de l'île savent qu'ils ne peuvent se défendre seuls, d'autant que, le 15 juin, les autorités britanniques ont envoyé le *Machine Gun Training Center*, défendre les aéroports de Jersey et Guernesey. La population d'Aurigny, convoquée par le juge French, décide alors d'abandonner l'île et tous ses biens, et embarque le 22 juin pour l'Angleterre sur le

navire *Vestal*, ne laissant sur place que quelques irréductibles préférant demeurer sur place quoi qu'il arrive.

Ainsi abandonnée à son sort, l'île devient une proie facile que les Allemands vont rapidement investir. Elle présente en effet pour eux un double avantage militaire et psychologique : d'abord, sa position géographique permet de contrôler tout le trafic maritime et de verrouiller la passe entre la Manche Est et la Manche Ouest, par ailleurs, Hitler peut exploiter la situation à des fins de propagande et proclamer haut et fort que « l'Allemagne s'est emparée d'une partie du territoire de l'Angleterre ».

L'occupation

Dans l'ensemble, l'occupation par les nazis des îles anglo-normandes est une occupation ordinaire plutôt moins brutale qu'ailleurs, avec marché noir, dénonciations, collabos, arrestations et déportations. Aurigny, toutefois fait exception : presque totalement vidée de sa population l'île est utilisée comme lieu d'internement dont une partie est soumise au régime concentrationnaire.

En 1940, beaucoup d'Allemands pensent qu'ils ont gagné la guerre. L'invasion de la Grande-Bretagne, seul territoire ennemi à l'ouest à n'être pas encore conquis, paraît imminente. La prise des îles anglo-normandes se présente en quelque sorte comme un harpon lancé en direction des îles britanniques. Elle est confiée à la *Kriegsmarine* et prévoit un effectif total de six bataillons d'infanterie dont l'un occupera Alderney.

Dans les premiers jours de juillet, des avions allemands de transport de troupes venant de Guernesey (déjà occupée) s'approchent d'Alderney, mais ne peuvent se poser sur la piste trop courte et encombrée d'obstacles de toute sorte, disposés par la population avant son départ. La piste toutefois demeure intacte, aucun fossé n'ayant été creusé. La *Luftwaffe* envoie alors deux appareils (Fieseler Storch) plus légers qui réussissent à se poser et dont les équipages entreprennent aussitôt le nettoyage de la piste pour permettre l'atterrissement de plus gros porteurs.

Début août, un détachement d'agents de signalisation de la *Luftwaffe* composé d'une douzaine d'hommes commandés par un caporal, s'installe au Fort Albert, à l'entrée du port, au nord de l'île, avec mission de préparer l'arrivée du gros des troupes. Il est suivi d'une avant-garde de quatre-vingts hommes, qui arrive en août de Querqueville à bord de *Junkers JU5*.

Ne disposant que de maigres provisions, tout ce monde ne tarde pas à se répandre à travers l'île en quête de ravitaillement, pillant les maisons et fermes abandonnées et tentant de vivre sur le dos des derniers occupants. L'eau potable surtout reste très contingente.

L'occupation de l'île, dont la proximité des côtes françaises et du port de Cherbourg fait une première étape naturelle sur la route des autres îles, se poursuit de façon plus empirique qu'organisée. Trois entités se partagent le territoire : la *Kriegsmarine*, qui occupe la zone portuaire, la *Luftwaffe* et la défense antiaérienne (ou *Flak*) qui investissent le plateau et les points hauts -le Grand Hôtel leur tient lieu de quartier général- et, enfin, l'organisation *Todt*, chargée de toute sorte de travaux de fortification et d'infrastructure, qui occupe le reste de l'île aux côtés de la *Wehrmacht*.

L'organisation des défenses doit permettre de s'opposer à de possibles raids côtiers, déjà fréquents, exécutés par des commandos britanniques et contre toute tentative en force du Royaume-Uni de remettre la main sur ses anciennes possessions. Les travaux sont entrepris dès le printemps 1941 et placés sous l'autorité du *Sonderführer*¹ Herzog. Ils ont pour but de restaurer le brise-lame de Braye Harbour et de construire une extension de la jetée, pour permettre le déchargement des barges transportant les matériaux indispensables aux travaux.

La décision de renforcer les défenses précède de quelques mois celle de construire le mur de l'Atlantique, ce gigantesque bouclier censé mettre les côtes ouest de l'Europe, entre la Norvège et l'Espagne, à l'abri de toute tentative de débarquement. Initialement, Hitler semble avoir envisagé le détachement d'Alderney (Aurigny) du reste des îles anglo-normandes et son rattachement à la France après la guerre, mais il abandonne assez vite cette idée et fait connaître, en octobre, un ensemble de mesures secrètes dans un document portant le titre de « Fortification et défense des îles anglo-normandes ». Il y est question, entre autres, de faire d'Alderney considérée comme le « Gibraltar de la Manche », une véritable forteresse, baptisée du nom de code « Île Adolf ».

Les forces d'occupation

Début juillet 1941, les différentes composantes militaires sont réparties en secteurs de défense, l'ensemble étant subordonné à la 319^e division d'infanterie. La garnison d'Alderney, qui comporte quelque 450 hommes en juin, reçoit en juillet le renfort d'un détachement de 280 hommes commandés par le capitaine Carl Hoffmann, nommé pour la circonstance commandant de l'île. Il établit son quartier général dans le plus grand hôtel d'Alderney, aujourd'hui appelé « *the Connaught Hotel* ». En novembre 1941, l'effectif atteint 2500 hommes environ, parmi lesquels 1100 appartiennent à l'armée de terre, 200 à la marine et 250 à l'armée de l'air.

Les nouvelles directives d'Hitler entraînent un remaniement du commandement qui passe aux mains du lieutenant-colonel Gleden, fin 1941. Hoffmann, promu commandant, reste cependant quelques mois sur l'île comme expert avant de prendre le commandement d'un bataillon de Grenadiers à Jersey. En janvier 1942, le commandement est confié temporairement au lieutenant colonel Rohde (319^e division d'infanterie), auquel succède, en février 1942, le commandant Zuske, remplacé à son tour, en novembre 1943, par le commandant (plus tard le lieutenant-colonel) Schwalm, qui demeure en poste jusqu'à la fin de la guerre.

Tous les commandants de l'île appartiennent à l'armée de terre.

Les unités de l'armée de terre en garnison à Alderney sont les 9^e, 10^e et 11^e compagnies du 582^e régiment de Grenadiers, lui-même rattaché à la 319^e division d'infanterie. La 9^e compagnie est stationnée dans le centre de l'île, la 10^e à l'ouest et la 11^e à l'est, tandis qu'une petite réserve est constituée à Essex Castle.

1. Responsable en charge de la direction d'un projet ou d'une opération particulière.

La première période, celle de la mise en place des défenses, n'est pas une période de tensions extrêmes comparée à celle qui suivra au début de 1943. En effet, à partir de janvier-février, l'emprise de la SS (dont les effectifs viennent du camp de Neuengamme) sur le camp va croissant. Les relations entre la SS, la *Luftwaffe* et la *Kriegsmarine* sont loin d'être chaleureuses, les uns se méfiant des autres et vice-versa. Bien des militaires de carrière font preuve d'inertie et considèrent les SS comme des voyous en uniforme. La SS, de surcroît, introduit ses méthodes de terreur en recourant à des « hommes de main » choisis parmi les prisonniers, jouant sur les différences de nationalité et le racisme, et multipliant ainsi les « bavures ». Les droits des prisonniers et les conventions internationales sont complètement ignorés.

Entre les diverses composantes allemandes un esprit de caste, alimenté par les rivalités et les jalouses, s'instaure et contamine jusqu'aux ouvriers et prisonniers employés. Chaque responsable entend défendre sa part d'autorité. Et si les SS affirment leur prééminence, ils ne suppriment pas pour autant les clans existants, ce qui entraîne des débordements de toutes natures : marché noir, abus d'autorité, exactions allant jusqu'à la pratique d'exécutions sommaires.

Les travaux

Hoffmann répartit les travaux par zones de défense et fait aménager une série de bastions et de postes d'observation, qui permettent de valoriser les défenses naturelles de l'île et de tirer le meilleur profit possible du potentiel militaire de la garnison. Officiellement, lui et ses successeurs ont la responsabilité de tous les camps et de toute l'organisation du travail. Mais, dès leur arrivée, les SS déclarent recevoir leurs ordres d'ailleurs.

L'Organisation Todt (OT), quant à elle, exécute les travaux. Il s'agit d'une agence civile, à structure militaire (sans qu'elle soit considérée comme telle), chargée de conduire et d'exécuter les grands travaux du Reich, sous les auspices du NSDAP, dont notamment, en 1938-1939, le « Mur de l'Ouest » ou « Ligne Siegfried », le long des frontières avec la France et la Belgique. Créée dans les années 1930 pour encadrer les travailleurs allemands, son rôle s'accroît avec la guerre et elle se trouve à la tête d'un vaste vivier humain allemand, puis bientôt international. Son statut un peu particulier lui permet de louer de la main-d'œuvre à des « entreprises » et de la disperser un peu partout. Dans l'île d'Aurigny les colonies formées présentent des différences de comportement importantes malgré une unité de direction apparente. Le rôle de l'OT consiste à amener des travailleurs « bon marché » là où il faut et à fournir l'encadrement (familièrement désigné par l'expression les « Todt ») pour les travaux.

Schématiquement, la main-d'œuvre est donc constituée de « bagnards », les « clients » de l'OT sont les différentes armées, et l'encadrement est assuré par les « Todt », bientôt placés eux-mêmes sous la coupe des SS à Aurigny.

L'organisation des défenses et du commandement

Trois batteries moyennes d'artillerie côtière assurent la défense de l'île, deux relevant de la *Kriegsmarine* et une de l'artillerie de la *Wehrmacht*. Le poste de contrôle et de coordination de tir est implanté dans une tour en béton équipée de radars, dominant les côtes nord et est de l'île.

Une batterie de mitrailleuses de 150, dite *Batterie Sainte-Anne* (ou *Westbatterie* ou *Batterie Anne*), servie par une unité d'artillerie de marine, *Marineartillerieabteilung* (MAA) 605, qui dispose de projecteurs puissants et de générateurs électriques, se trouve dans le coin nord-ouest de l'île, à Giffoine. Des bunkers en bétons abritent les hommes au repos, et le détachement dispose de ses propres réserves d'eau. Le QG de la MAA 605 est implanté à Fort Albert, connu sous le nom allemand de Albertsburg. Il s'agit d'un ensemble d'anciennes forteresses victoriennes aménagées par les Allemands pour pallier le manque d'infrastructure. Le nom de code de ces positions est *Batterie Elsass*.

Une batterie est installée sur un promontoire au sud de Longis Road, à l'est de la voie menant de Hèche à Cachalière. Elle est servie par une unité d'artillerie côtière de l'armée de terre, (*Heeresküstenbatterie*) commandée de Balmoral House près de Longis Road. Le nom de code de l'ensemble de cette position est *Batterie Blücher*.

Enfin, deux batteries d'artillerie légère côtière complètent le dispositif. L'une, connue sous le nom de *Rosenbatterie*, à l'ouest de Fort Albert, est défendue par des armes de moyen et petit calibres et bénéficie d'un dispositif de projecteurs situés à Bibette Head, à l'entrée du port. L'autre est située sur un promontoire à l'est de la Batterie Blücher, sous le nom de code de *Falke Batterie*.

Des mitrailleuses, pour la plupart confisquées aux Français en juin 1940, assurent la défense rapprochée des différentes batteries. Deux positions de mortiers M19 sont installées dans des bunkers situés à Bonne Terre, l'une à l'est de Fort Turgis, l'autre à l'est de Mannez III.

La défense antiaérienne de l'île est confiée à des unités d'artillerie sol-air et sol-sol, servies par l'armée de l'air. Elles comportent quatre pelotons munis de canons de 88 mm (*Fliegerabwehrkanonen* FLAK), appuyés par un nombre variable de mitrailleuses de 20 mm. Les canons de 88 mm peuvent être employés également contre des cibles terrestres.

Un peloton est installé à Giffoine juste au nord-ouest de *Westbatterie*, sur les falaises au-dessus de Fort Clonque, un deuxième aux Auteuils, à proximité du terrain d'aviation, au sud-ouest de Manette, un troisième est placé au sud de la tour de contrôle de tir de Mannez III, et un quatrième sur le haut d'une falaise au sud-ouest de Essex Castle.

La défense anti-chars d'Alderney est assurée de deux façons : par une défense directe des plages, et par un dispositif plus en profondeur, destiné à contrer toute incursion de véhicules blindés dans l'île. Les plages jugées les plus favorables à une tentative de débarquement de véhicules blindés sont celles de Platte Saline et Longis Bay. Elles sont truffées de mines, d'obstacles anti-chars et anti-véhicules en fer et en béton. Sur les autres plages, les défenses sont articulées autour de champs de mines et de réseaux de barbelés destinés, surtout, à empêcher la progression de troupes à pied.



Carte du camp d'Aurigny. © FNDJRP.

Toutes les défenses sont battues par des plans de feu d'armes automatiques et anti chars.

Enfin, ce panorama serait incomplet si l'on n'y ajoutait pas les « forces blindées allemandes » d'Aurigny-Alderny : une douzaine de chars légers Renault pris aux Français, répartis en divers points pour faciliter leur engagement, près de Rose Farm Road, à Saint Martins et dans des hangars près de Longis House.

L'accroissement parallèle des effectifs de la garnison et de la main-d'œuvre, dès fin 1941, a pour effet de grossir les services administratifs et de soutien et, par voie de conséquence, de multiplier les quartiers généraux et les organismes logistiques.

Le quartier général du commandant de l'île (*Inselkommandantur*, qui devient plus tard *Festungskommandantur*) s'installe à Seymour House, à Connaught Square. C'est le PC de l'île. Le personnel correspondant est cantonné rue Victoria et rue Neuve, et utilise pour son alimentation la cantine communale de la Grande Rue.

Le commandant de l'île dispose en outre d'un PC opérationnel (*Gefechtsstand*) d'où il commande les exercices d'entraînement. Ce PC opérationnel est implanté dans les environs de Sainte-Anne. Il est connu sous le nom abrégé de Ho-höhe, en souvenir du capitaine Karl Hoffmann, le premier commandant de l'île.

Le commandement opérationnel des unités de la marine est implanté dans un bâtiment en bois, érigé au sud de Brecque Philippe, et dispose de services administratifs distincts installés dans les bureaux du commandement du port.

L'armée de l'air est représentée par des unités d'artillerie anti-aérienne, à défaut de base aérienne proprement dite. Le QG antiaérien est situé au Grand Hôtel et abrite deux services et une partie du personnel, le reste étant cantonné dans les maisons voisines.

L'administration civile dispose de ses propres bureaux dans le bâtiment de la banque Lloyds rue Victoria. Le *Sonderführer* Herzog, remplacé en avril 1942 par le *Militärverwaltungsoboberinspektor* Hans Spann, puis en

mars 1944, par le *Sonderführer* Wilhelm Richter, assume la direction de cette administration. En août 1942, un officier de garnison (*Garnisonsoffizier*) est nommé et se trouve en charge de gérer les logements, l'électricité, l'eau et la propreté.

Le système de liaison et de commandement entre les diverses composantes militaires et civiles de l'île est d'une grande complexité, en raison de l'hétérogénéité des matériels en place et de leur absence de compatibilité. Chaque subdivision d'armée (terre, air, mer) dispose de ses moyens spécifiques et reste cloisonnée dans sa sphère, ignorant les autres. Pour y remédier, il arrive que les trois réseaux soient juxtaposés en un même lieu géographique comme à Fort-Albert.

Les transmissions desservant les unités de la marine sont installées dans la cave du bureau du commandant de port, un central téléphonique desservant le poste de commandement tactique. Celles de l'Armée de l'Air comportent un central téléphonique, sur la route de Longis, vis-à-vis du QG tactique du commandant d'île (le Ho-höhe) et une station radio au-dessus du Trigale, côté nord.

Les camps

L'une des spécificités de l'île est la coexistence de plusieurs systèmes, ou régimes de détention. En matière de logement, les bâtiments et maisons laissés vacants par les habitants sont réquisitionnés pour les principaux responsables et les gradés, ainsi que par les différents états-majors.

La construction des camps, assurée initialement par des Français, est permanente et progressive. Les matériaux proviennent d'anciennes baraqués prélevées dans les camps d'internement français et arrivent en pièces détachées par Cherbourg. La construction d'une baraque ne nécessite que quelques heures, mais ce montage à la vavite, sur des emplacements insuffisamment préparés, rend la structure vulnérable aux intempéries fréquentes et aux vents violents sur ces îles.

La première année, les baraqués abritent indifféremment les soldats allemands, les travailleurs volontaires de l'organisation Todt, les prisonniers de guerre ou les « volontaires désignés » (en réalité astreints au travail forcé). Il n'y a initialement pas de différence notable entre prisonniers, gardiens, volontaires et soldats. Tous sont dans des baraqués de quatre-vingts personnes, avec lits superposés et paillasses très vite grouillantes de vermine. Des différences vont toutefois rapidement apparaître et les séparations entre groupes se renforcer selon des critères arbitraires et racistes.

Quatre camps de détention sont construits, désignés chacun par un nom de code emprunté aux îles allemandes de la mer du nord : Borkum, Helgoland, Norderney et Sylt.

Côté nord, à l'ouest du port, **Helgoland**, d'une capacité de 1500 hommes, reçoit surtout des « Russes », terme générique désignant toutes sortes de nationalités des pays de l'Est et à l'Est du port, **Norderney**, prévu pour un effectif de 1500 travailleurs, reçoit encore des « Russes », mais aussi des Français (en particulier, des Juifs conjoints d'aryennes en provenance de Drancy, des Normands sanctionnés ou condamnés, quelques Maghrébins raflés notamment à Marseille), des Tchèques, des Hollandais et des Républicains espagnols issus des camps d'internement français et abandonnés par le régime de Vichy.

Borkum, côté sud, d'une capacité de 500 à 1 000 personnes, reçoit surtout des ouvriers spécialistes, des travailleurs allemands et des volontaires. Il connaît plusieurs implantations et agrandissements successifs, avant de se fixer sur la partie haute de l'île près de Longis House. **Sylt**, enfin, à la pointe sud-ouest de l'île, est construit près d'une piste d'aviation. Affecté à l'organisation Todt jusqu'en janvier 1943, il passe à la Brigade SS de construction n° 1 (*SS-Baubrigade 1*), constituée de détenus du camp de Sachsenhausen. Un peu à part, Sylt est un camp disciplinaire.



Les SS Adam Adler (assis) et Heinrich Evers (debout).
© Amicale des déportés d'Aurigny.

Le camp de Norderney est dirigé à partir de 1943 par deux SS (le détachement SS vient de Neuengamme) : Adam Adler, ancien chauffeur de poids lourd qui commande le camp, et Heinrich Evers, ancien couvreur, adjoint au précédent, caractériel et raciste. Les deux hommes¹ restent jusqu'au 4 juin 1944, date de la dissolution du camp. Heinrich Evers exerce en particulier la fonction de chef du camp (*Lagerführer*) englobant la partie réservée aux Juifs arrivés de France. Le camp est en effet coupé en deux par des barbelés. Les détenus relèvent de la SS qui, sur demande des autres organismes (*Kriegsmarine*, *Luftwaffe* ou organisation Todt), répartit la main-d'œuvre entre les *Kommandos*. A l'origine, ce sont les responsables des travaux qui viennent chercher eux-mêmes les détenus puis, après l'arrivée des SS, des Kapos prennent le relais.

Aurigny n'est pas un camp d'extermination et le nombre de morts officiels recensés par une commission britannique après la guerre (389 détenus) reste limité et inférieur à celui

1. Le procès de ces deux hommes, retrouvés et arrêtés après la fin de la guerre, a lieu à Paris en novembre 1949. Adler est condamné à 10 ans de réclusion criminelle et Evers à 7 ans par le Tribunal militaire de Paris.

des autres camps de concentration. Il est cependant difficile d'évaluer avec exactitude le nombre réel de victimes, la mer ayant servi à en faire disparaître discrètement un nombre sans doute non négligeable d'entre elles. Comme ailleurs, on note une surpopulation et un approvisionnement déficient, surtout en eau potable, qui aura des conséquences graves pour les détenus. Malnutrition, absence de soins et mauvais traitements sont à l'origine de la plupart des morts. Dans les organismes affaiblis, les maladies se propagent vite mais elles sont toutefois insuffisantes à éliminer « les bouches inutiles » et des exécutions sommaires se produisent, sans pour autant revêtir un caractère systématique, les décisions dépendant de l'humeur des gardiens et des chefs de camp. Parmi les mesures spéciales, il faut citer une vaste opération de dépistage du typhus, maladie particulièrement redoutée par les nazis, qui a en janvier 1943 marqué les esprits. De nombreux malades, censés être atteints du typhus, sont en effet, à la suite d'un tri plus que sommaire, embarqués à bord d'un navire pour une « évacuation sanitaire » qui se termine de façon tragique par le naufrage du navire peu après qu'il ait gagné le large. Officiellement la cause du naufrage est imputée au mauvais temps, mais certains témoins affirment que les cales ont été délibérément ouvertes.

La population

Le contingent le plus important est constitué par les « Russes ». Il ne s'agit pas seulement de prisonniers de guerre, donc de combattants, mais également de personnes raflées au cours de l'offensive allemande contre l'URSS, originaires de Russie et d'autres républiques soviétiques. Le statut de ces prisonniers est bâtarde : parmi eux, des ressortissants de pays annexés ou occupés, mais aussi d'autres issus de pays rayés de la carte, qui n'ont plus ni uniformes ni patrie et tentent de s'en sortir en acceptant de se conformer à des règles du jeu truquées. Certains éléments pactisent ainsi avec l'ennemi et se transforment en bourreaux.

Un secteur spécial est réservé aux « Témoins de Jéhovah », identifiés par leur triangle violet.

La présence de ressortissants français remonte bien avant 1943 et l'arrivée des « demi-juifs » de Drancy. Outre les collaborateurs convaincus et les volontaires qui ont signé pour l'organisation Todt, il existe une catégorie plus floue dite des « volontaires » désignés, ramassés pour raisons futilles ou raflés et désignés à tort comme « volontaires », soupçonnés de complicité alors qu'ils n'ont jamais signé le moindre contrat ni souscrit une quelconque adhésion au système nazi. Parfois ramassés comme des chiens par la fourrière, ils ont été bernés par la propagande qui leur a fait miroiter des perspectives de conditions de vie meilleures. Parmi eux, des Marocains arrêtés sur le Vieux Port à Marseille, d'anciens membres des Brigades internationales internés par Vichy (comme ceux du camp du Vernet, qui ont été cédés à l'occupant par les autorités françaises).

Ces individus sont victimes de dénonciations, réquisitions, condamnations, enlèvements sur la voie publique. Ni les autorités allemandes, ni celles de Vichy ne les reconnaissent comme prisonniers de guerre pas plus que comme prisonniers civils. Ils sont en conséquence assimilés à des clochards asociaux ou à des volontaires, la honte s'ajoutant au mépris qui les frappe.

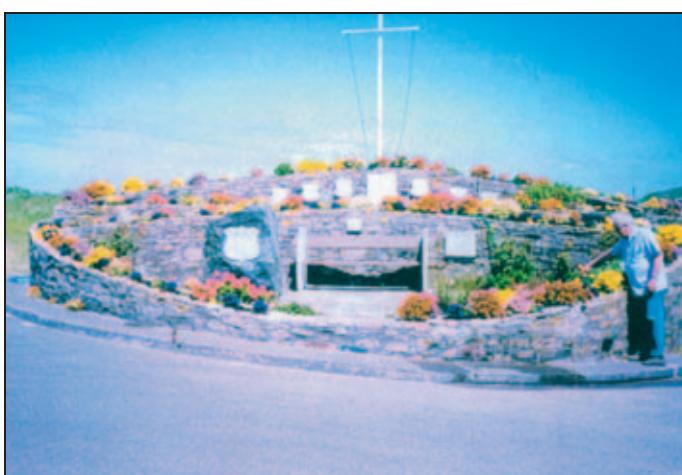
En août et septembre 1943, 700 Juifs, conjoints d'aryennes et demi-juifs, arrêtés en France dans le cadre des persécutions antisémites et internés à Drancy, arrivent à Aurigny en deux vagues. Ils sont internés au camp de Norderney.

Dans l'ensemble, en dépit des efforts de l'occupant pour catégoriser les prisonniers, la population des différents camps reste disparate. La population cumulée des différents secteurs ou camps et celle des forts atteint un pic de 7 000 prisonniers en 1943, pour une île capable de faire vivre tout au plus 1 500 personnes en temps normal..

Le régime de vie des détenus est celui des camps de concentration : travail forcé et brutalité quotidienne, état de non droit absolu des détenus, détournement des colis et de la nourriture par les Kapos et les SS, absence d'hygiène, soins médicaux rudimentaires et inadaptés, état de malnutrition permanent, aggravé par le rationnement de l'eau potable. Ce régime a cependant varié d'un camp à l'autre et pu évoluer dans le temps. Il a été quelque peu amélioré ou aggravé selon le cas, par les rivalités entre chaînes hiérarchiques militaires, civiles et SS.

La fin

L'évacuation du gros des détenus intervient en mai et juin 1944, dans des conditions d'improvisation et des difficultés que l'on peut imaginer, compte tenu de la situation qui suit le débarquement des Alliés en Normandie. Leur transfert vers Neuengamme (dont Aurigny constituait à l'origine une dépendance), via la France, est entrepris. Des évasions se produisent depuis plusieurs trains vers l'Allemagne et le dernier convoi est libéré à Dixmude par la Résistance belge. Les derniers évacués le seront fin juin 1944 au moment de la libération de Cherbourg, sauf quelques Républicains espagnols affectés à des travaux spécialisés, puis transférés à Jersey. Après quoi intervient une période curieuse de transition où les Allemands se sont rendus et sont officiellement prisonniers mais où les troupes anglaises ne sont pas encore présentes, puisqu'elles n'arrivent qu'en mai 1945. Il en résulte ce que certains qualifient de « drôle de paix », année pendant laquelle Anglais et Allemands cohabitent de façon plus ou moins pacifique



Le monument Hammond dédié aux déportés sur l'île d'Aurigny-Alderney. Les plaques ont été rédigées dans les différentes langues des pays d'origine des déportés. © Amicale des déportés d'Aurigny.

L'affaire du tunnel, peu avant les évacuations, marque une avancée symbolique dans l'horreur et vers l'extermination finale des détenus, heureusement non suivie d'effet. Les détenus de Norderney sont à plusieurs reprises contraints de s'entasser dans un tunnel d'environ vingt mètres de long sur cinq de large, soi-disant prévu dans le cadre des mesures de défense passive antiaérienne. La destination exacte de ce tunnel reste controversée, mais il est certain qu'il aurait pu servir à exterminer, par enfouissement et asphyxie, les détenus du camp de Norderney. Il a en tout cas servi d'instrument de terreur et d'action psychologique. Ce tunnel est encore visible au nord-est de l'île, près du camp de Norderney. Entre intimidation et action psychologique, ou véritable projet criminel, il est difficile de trancher. Les deux interprétations restent vraisemblables. Voici ce qu'en dit un témoin¹ : « (...) dans les derniers mois où nous étions dans l'île, je ne sais pour quelle raison, on nous a fait soi-disant pour des exercices d'alerte, entrer dans un tunnel dont on avait soigneusement bouché le fond et les couloirs d'aération. Ce tunnel pouvait avoir vingt mètres de long sur cinq mètres de large, et nous y étions environ huit cents. Devant le tunnel il y avait une tranchée avec un homme muni d'une mitrailleuse... On nous disait que c'était pour des exercices d'alerte mais il est certain que si nous étions restés plusieurs heures dans ce tunnel, il y aurait eu beaucoup de victimes, puisque des hommes y étant restés un quart d'heure ou vingt minutes, comme cela s'est produit une ou deux fois, ont commencé à avoir des malaises. »

Aujourd'hui, l'île d'Aurigny tente d'effacer les traces de l'Occupation, tout en conservant avec ferveur le souvenir des victimes de cette période. Plusieurs monuments commémoratifs et cimetières (le cimetière russe notamment) y sont entretenus par les autorités locales, et la population accueille avec chaleur les anciens déportés lorsqu'ils reviennent sur ces lieux, témoins de leurs souffrances et de leur captivité.

Dossier réalisé par l'équipe de rédaction
de Mémoire Vivante

Sources bibliographiques et documentaires

- Amicale des Anciens Déportés de l'île anglo-normande d'Aurigny, *Aurigny camp de déportation nazi Récit*, d'après David Trat, 1993 (fascicule).
- Jean Luc Bellanger, *Une occupation presque ignorée Les îles anglo-normandes-1940-1945*, in *Le Patriote Résistant* (périodique édité par la FNDIRP), avril 2003, pp.8-9.
- Solomon H Steckoll, *The Alderney Death Camp*, Granada Publishing Limited, Londres, 1982.
- Jean-louis Vigla, *Histoire d'un camp nazi l'île d'Aurigny (Alderney)*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2002.

1. Déclaration d'Henri Bloch, 62 ans, ancien chef d'Escadron, désigné comme peintre à Aurigny.

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation le 7 février 2006 au Palais du Luxembourg

**Thème : 1945 – Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ;
crime contre l'humanité et génocide.**

Les lauréats du Concours national de la Résistance et de la déportation 2004-2005 ont été accueillis solennellement le 7 février 2006 à 17 heures au Palais du Luxembourg par Monsieur Christian Poncelet, Président du Sénat, en présence de Messieurs Gilles de Robien, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux anciens combattants, d'élus (parlementaires ou représentants des collectivités locales), et de représentants des administrations d'État et des responsables du monde associatif lié à la Résistance et à la Déportation.

Dans son allocution de bienvenue, le Président du Sénat a salué lauréats et professeurs et insisté sur l'importance du concours en tant que moyen de mieux connaître et s'approprier certains événements marquants de l'histoire de la France, moyen aussi de faire vivre la mémoire de ceux qui ont lutté pour la liberté et les valeurs de la République.

Madame Joëlle Dusseau, inspectrice générale d'histoire et de géographie, présidente du jury national du Concours, a ensuite dressé un bilan de la participation des élèves des lycées et collèges dans les différentes catégories, qui s'est traduite par une participation de 63 500 élèves.

La présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, Madame Marie-José Chombart de Lauwe, a ensuite prononcé quelques mots que nous reproduisons ci-dessous :

*Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le ministre de l'éducation nationale,
Monsieur le ministre délégué aux anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les directeurs des administrations centrales,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis lauréats du Concours,
Mes premières paroles seront pour remercier monsieur le Président du Sénat d'avoir bien voulu accepter d'accueillir, dans ce haut lieu de la République, la cérémonie de remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation 2004-2005, et plus encore de nous y accueillir lui-même, alors que la Haute Assemblée siège en ce moment même en session.*

Merci, Monsieur le Président, pour cette cérémonie qui restera, j'en suis sûre, gravée dans les esprits comme le couronnement par l'une des plus hautes instances de

la République, des efforts consentis par tous, lauréats et professeurs, dans la préparation du Concours.

Leur participation est d'autant plus méritoire qu'elle procède du seul volontariat et reflète l'engagement personnel, je serais tentée de dire l'investissement personnel de chacun dans la préparation et dans le concours proprement dit. C'est donc naturellement vous, élèves et professeurs, qu'en second lieu je voudrais remercier et féliciter, tant ce thème de la déportation et des génocides demeure éprouvant, grave, ne laisse personne indifférent et continue à interroger les consciences.

Je viens d'entendre le compte rendu de la présidente du jury national faisant état d'une participation assez exceptionnelle des élèves des lycées et collèges en 2004-2005. Pour l'ancienne déportée-résistante que je suis, il est réconfortant de constater que la réflexion sur la déportation et le système concentrationnaire reste, soixante ans après, un facteur de mobilisation des esprits et des coeurs.

Je remercie aussi monsieur le ministre de l'éducation nationale et monsieur le ministre délégué aux anciens combattants, ainsi que la direction de l'enseignement scolaire et celle de la mémoire, du patrimoine et des archives pour leur soutien humain et financier déterminant, sans lequel ce concours ne pourrait se pérenniser. Une inquiétude toutefois se fait jour quant à cette pérennité pour l'avenir, depuis que la commission des programmes du ministère de l'éducation nationale a renvoyé en fin d'année des classes de première l'étude de la Seconde guerre mondiale, privant du même coup les élèves de ces classes de la possibilité de participer valablement à un concours programmé au mois de mars. Peut-être, monsieur le ministre, cette décision pourrait-elle faire l'objet d'un réexamen ?

Le thème du concours de cette année permettait d'aborder, et vous l'avez bien compris, un véritable enjeu de civilisation. Chacun, en découvrant ce qu'a été l'horreur concentrationnaire et l'ampleur de la criminalité nazie, reste confronté à cette question lancinante : « comment cela a-t-il été possible ? La connaissance et l'analyse du phénomène concentrationnaire restent indissociables de celles du nazisme qui en est la matrice, ce monde de violence où l'on apprend à obéir en rampant, à tuer sur commande, à exterminer sans état d'âme, où l'on décide sans appel qui a le droit de vivre et qui ne l'a pas, un monde où l'assassin devient héros. Ce monde, chers amis, n'est l'apanage d'aucune nation ni d'aucun peuple, il est inhérent à notre humanité, il a surgi en Allemagne, il peut resurgir ailleurs.

Par le détour du procès de Nuremberg et l'apparition d'une justice internationale pénale, ce thème permettait de montrer aussi que la sphère des peuples civilisés ne reste plus désormais sans arme contre les criminels,

fussent-ils chefs d'État, coupables de crime de guerre, de crime contre la paix et de crime contre l'humanité.

La libération des camps et la révélation au monde de l'ampleur des crimes commis dans le secret de leurs enceintes électrifiées, qu'ils soient camps d'extermination ou camps de concentration, ont produit un sursaut de la conscience universelle.

Il est de notre devoir de veiller à ce que les consciences ainsi éveillées ne s'endorment plus et que ce vingtième siècle, dont ces crimes furent la honte, soit la démonstration que le recours à la violence ou au meurtre, en tant que forme d'expression politique ou religieuse, individuelle ou collective, surtout quand il est mu par le racisme et l'instinct de domination, constitue le péril le plus absurde et le plus condamnable auquel est exposée l'humanité.

A ce prix seul, la civilisation aura gagné. Je vous remercie.

Monsieur Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux anciens combattants, a à son tour félicité les jeunes lauréats d'avoir su approfondir leurs connaissances sur un drame qui a marqué pour toujours l'histoire de l'humanité. Il a évoqué le combat des résistants, souvent payé par le martyre de la déportation ou la mort, pour la défense de la France et de la Liberté, puis a rappelé l'indicible tragédie de l'extermination des Juifs, et la condamnation des responsables de tels crimes contre l'humanité à Nuremberg. Il a conclu en appelant cette génération à s'engager pour faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, « *réponses concrètes aux drames du passé et aux défis du présent* ».

Monsieur Gilles de Robien, ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, intervenant avant la remise des prix, indique qu'il sera attentif à la pérennisation du concours, puis développe sa vision de l'Histoire, dont la connaissance seule permet de saisir les racines du présent, d'approfondir les réalités contemporaines et d'apprendre la complexité. Il ajoute qu'apprendre l'Histoire, c'est apprendre à se méfier des idéologies et à discerner les germes d'un mal dont le vingtième siècle a été tragiquement frappé. Il invite à regarder les pages sombres et les pages glorieuses de ce siècle avec la même application, les premières parce que porteuses d'une légitime fierté pour notre pays, les secondes parce preuves que des esprits libres et patriotes ont su se lever pour tracer des lignes héroïques porteuses d'espoir.

Monsieur Roland Debasch, directeur de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale, procède alors à l'appel des lauréats et résume les grandes lignes de leurs travaux. Pour finir, tous les participants sont conviés à un buffet offert par le Sénat.

La journée du lendemain, préparée et conduite par la Fondation pour la mémoire de la Déportation, permet aux délégations de lauréats et à leurs professeurs de visiter successivement le Mémorial de la Shoah de la rue Geoffroy Lasnier et le Mémorial de la Déportation sur l'Île de la Cité puis, après un parcours touristique sur la Seine, offert par « les vedettes du Pont Neuf », de se rendre au Musée de l'Armée pour visiter l'aile consacrée à la Seconde Guerre mondiale.



Arrivée des personnalités en salle Clemenceau, pour la remise des prix. On distingue, au premier plan, de gauche à droite, M. Roland Debasch, directeur de l'enseignement scolaire (portant des lunettes), Mme Marie-José Chombart de Lauwe. Au second plan, Mme Joëlle Dusseau, puis Messieurs Christian Poncelet, Hamlaoui Mekachera et Gilles de Robien. Photo D. Blondel, Le Déporté.

AVIS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Appel lancé par l'Amicale de Flossenbürg

Un site internet va être ouvert au nouveau centre de documentation du camp de Flossenbürg, prévu dans le cadre des mesures de réhabilitation du camp.

Ce Mémorial est destiné à être consulté de l'intérieur par les visiteurs du Centre mais aussi de l'extérieur par les historiens, les chercheurs, les associations et surtout par les familles de ceux qui ne sont pas rentrés.

« *À l'identité déshumanisante d'un numéro matricule seront substitués un nom, un visage, une histoire dans cet ultime hommage* ».

Une collecte de dossiers déjà engagée par l'Amicale se doit d'être étendue bien au-delà de l'association pour atteindre le plus grand nombre possible de déportés et de familles en relation avec l'histoire de Flossenbürg.

L'Amicale demande à toute personne qui se sent concernée par cette démarche de se faire connaître afin qu'un questionnaire à remplir, accompagné d'une photo dans toute la mesure du possible, lui soit adressé.

Correspondance à adresser à :

M. Michel Clisson
1 rue Jean-Moulin
79320 Moncoutant

Association de Flossenbürg et Kommandos
15 rue de Richelieu
75001 Paris
Tél. 01 42 96 34 22

Prix Marcel PAUL

La FNDIRP rappelle que le prix Marcel Paul, doté de 3 000 €, récompense l'auteur d'un mémoire de Maîtrise, de Master 1 ou 2, sur la Résistance, la Déportation, l'Occupation, le régime de Vichy, la répression, les persécutions.

Le mémoire doit avoir été soutenu au cours des deux années universitaires précédentes ou de l'année en cours. Le prix, décerné en juin, est remis officiellement en octobre.

Il peut être partagé entre plusieurs lauréats.

Date limite de réception des mémoires : 15 janvier 2007

Le Mémoire et les pièces jointes (attestation de soutenance, formulaire de candidature) doivent être envoyés de préférence en recommandé ou déposés au siège de la FNDIRP.

Le règlement du prix et son palmarès figurent intégralement sur le site internet fndirpdoc@club-internet.fr

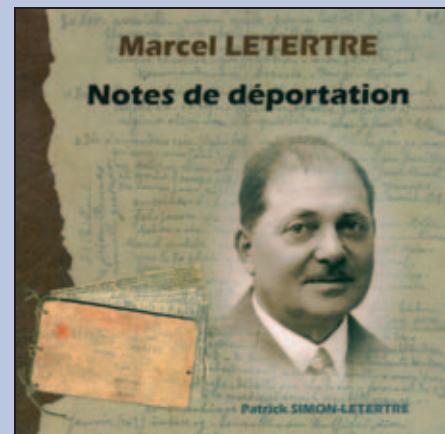
Publication nouvelle

Marcel Letertre, déporté écrivain : sa famille publie ses « Notes de déportation ».

Résistant dès 1940, chrétien, Marcel Letertre est dénoncé et déporté avec son fils aîné et son cousin germain en novembre 1943. Passé par la prison de Rennes, puis Auschwitz, Buchenwald, Flossenbürg, Terezin, il parvient à couper sur le papier ces heures terribles. Alors qu'il avait réussi à survivre aux camps de la mort, sa famille perd soudain sa trace. Libéré avec son fils par les Russes, il décide de rester auprès des mourants. Son fils Marcel rentre avec quelques camarades du réseau Buckmaster, qui ont recueilli les notes clandestines de Marcel père, pas officiellement mort mais déclaré « disparu » par le tribunal de Châteaubriant en 1947... Trente ans de recherches n'ont pas permis à la famille de savoir ce qu'il est devenu. Le 16 mai 1945, il écrit : « *mon épuisement total, état sanitaire effroyable* ». On peut supposer que la maladie l'a emporté et qu'il a été incinéré dans l'anonymat ou peut-être a-t-il été pris en otage par les Russes, comme trente mille autres déportés. Le mystère subsiste.

L'ouvrage *Notes de déportation*, publié à compte d'auteur par la famille, relate toute l'histoire du secteur de Résistance de la Sablière et délivre un extraordinaire témoignage, rendu possible grâce aux progrès de la technique, en particulier du scanner.

Le livre est disponible à la vente à l'Abbaye de la Meilleraye, ou auprès de l'association Marcel et Geneviève Letertre, 5 rue de Jouy – 91570 Bièvres.



Récapitulatif des dossiers de camps publiés dans Mémoire Vivante

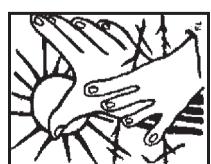
Il a été demandé à plusieurs reprises à la Fondation de faire un récapitulatif des dossiers publiés sur les camps dans notre revue. En voici la liste :

- N° 31 – août 2001 : Présentation générale du système concentrationnaire, par Maurice Voutey
- N° 32 – décembre 2001 : dossier spécial concours sur le thème : *la déportation à travers la production littéraire et artistique*
- N° 33 – mars 2002 : dossier *Dachau*
- N° 34 – juin 2002 : dossier *Sachsenhausen*
- N° 35 – octobre 2002 : dossier *Buchenwald*
- N° 36 – janvier 2003 : dossier *Flossenbürg*
- N° 37 – avril 2003 : dossier *Mauthausen*
- N° 38 – juin 2003 : dossier *Neuengamme*
- N° 39 – septembre 2003 : dossier *Ravensbrück*
- N° 40 – décembre 2003 : dossier *Stutthof*
- N° 41 et 42 – mars et juin 2004 : dossier *Auschwitz*
- N° 43 – dossier spécial concours sur le thème : *1945 - Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide*
- N° 44 – décembre 2004 : dossier *Natzweiler-Struthof*
- N° 45 – mars 2005 : dossier *Terezin*
- N° 46 – juin 2005 : dossier *Gross-Rosen*
- N° 47 – septembre 2005 : dossier *Bergen-Belsen*
- N° 48 – décembre 2005 : dossier *Dora-Mittelbau*
- N° 49 – octobre 2006 : dossier spécial concours sur le thème : *Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi*
- N° 50 – décembre 2006 : dossier *Aurigny-Alderney*

Comité de rédaction de *Mémoire Vivante* :

M. Jean-Luc Bellanger, Mme Marie-José Chombart de Lauwe, M. Cyrille Lequellec,
M. Yves Lescure, M. François Perrot, M. Yann Tissier

Le Bulletin de la FONDATION pour la MÉMOIRE de la DÉPORTATION



BULLETIN D'ABONNEMENT « MÉMOIRE VIVANTE »

Si vous souhaitez vous abonner à la revue « MÉMOIRE VIVANTE », nous vous invitons à nous retourner le formulaire au verso (Fondation pour la Mémoire de la Déportation – 30, boulevard des Invalides 75007 PARIS) accompagné d'un chèque bancaire ou postal de 8 euros.

(VOIR AU VERSO)

1^{er} abonnement ou réabonnement si oui, N° d'abonné:

Madame, Monsieur _____ Prénom _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Prix pour 1 an: 8 euros.

Mode de règlement: Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
CCP : 1 950 023 W PARIS



Dons et legs à la FONDATION pour la MÉMOIRE de la DÉPORTATION

Les dons et legs peuvent recevoir une affectation précise

Si vous voulez apporter votre soutien à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, vous pouvez l'aider par des dons et des legs.

Les legs sont exonérés de tout droit de succession et des taxes habituelles.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu (50 % de leur montant dans la limite de 6 % du revenu imposable).
Ils font l'objet de l'émission d'un reçu établi par la Fondation.

(VOIR AU VERSO)

Madame, Monsieur _____ Prénom _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Déclare faire: un don de _____
 Autre: _____

Pour (1) **Dotation** **Actions**
Par Chèque bancaire Chèque postal

(1) Rayer la mention inutile.